

Mantes-la-Jolie

manteslajolie.fr **magazine** # 34
Jan. 2025

Succès fou pour la patinoire au Val Fourré



TRANSPORTS
Le RER E entrera
en gare en 2027

PETITE ENFANCE
La crèche Pirouette
à tout d'une grande

SANTÉ
La belle découverte
d'un chercheur Mantais

Suivez-nous

Facebook

@Ville de Mantes-la-Jolie

Twitter

@ManteslaJolie_

LinkedIn

Ville de Mantes-la-Jolie

Instagram

@mantes_la_jolie
pour taguer #majoliemantes

Vrai / Faux sur les réseaux

« On est considéré seniors à partir de quel âge ? J'ai 66 ans et je n'ai pas de colis de Noël, qui en bénéficie ? » :

À Mantes-la-Jolie, comme ailleurs, on est senior à 65 ans. Pour bénéficier du colis de Noël offert par la municipalité, il faut s'inscrire directement auprès du Service Seniors situé à l'Agora.

Ainsi vous recevrez un courrier vous invitant à venir retirer votre colis peu avant les fêtes de fin d'année.



Vu sur
@ManteslaJolie_

10 février

CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du conseil municipal se déroulera le lundi 10 février à 19h. Ce conseil municipal sera retransmis en direct sur la chaîne YouTube de la Ville.



18 janvier

LA DANSE S'INVITE AU MUSÉE

Dans le cadre de Lueurs de Mantes, la danse s'invite au musée et donne vie aux œuvres avec la Compagnie Et Caetera. Une invitation à visiter le musée autrement et une performance chorégraphique itinérante, symbiose entre arts visuels et arts vivants.

Deux sessions : 19h et 20h

Tout public | Gratuit sur réservation | 25 places disponibles par session
Musée de l'Hôtel-Dieu

📍 1, rue Thiers

Renseignements et réservations

☎ 01 34 78 86 60

✉ reservation.patour@manteslajolie.fr



24 janvier

SOIRÉE JEUX

La Médiathèque Louis-Aragon accueille une soirée jeux le vendredi 24 janvier de 20h à 23h. En famille ou entre amis, rejoignez la partie !

Gratuit | Tout public dès 8 ans
Inscriptions indispensables et informations auprès des bibliothécaires

☎ 01 34 78 99 88

✉ mediatheque.aragon@manteslajolie.fr



383 ❤️ Le 22 et 23 novembre dernier, la fête médiévale a battu son plein dans les rues de Mantes. Combats de chevaliers, grande roue en bois, crieurs de rue étaient au rendez-vous. L'ancestrale Foire aux Oignons a, comme à son habitude, attiré beaucoup de monde.

À l'année prochaine !

Retrouvez-nous sur @mantes_la_jolie

Partagez vos photos de la Ville avec le hashtag

#MaJolieMantes

À découvrir sur **manteslajolie.fr**



DEMANDES ETAT-CIVIL

Prenez un rendez-vous en ligne pour votre demande de carte d'identité ou passeport et bénéficiez d'un accueil personnalisé.



ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

Retrouvez à l'aide de mots clés les contacts de toutes les associations culturelles, sportives, caritatives... qui font la richesse de la vie locale mantaise.



LA VILLE RECRUTE

Découvrez en ligne toutes les offres d'emploi et de stages proposées par la Ville de Mantes-la-Jolie et postulez directement en envoyant CV et lettre de motivation.

Infos pratiques

Numéros de téléphone

Hôtel de Ville : **01 34 78 81 00**

Mairie de Gassicourt : **01 34 78 99 99**

Police environnement : **01 34 78 81 39**

Sous-préfecture : **01 30 92 74 00**

Boutique Bus : **01 30 94 77 77**

Sotrema : **01 30 98 36 40**

Point Information Tourisme :

01 34 78 86 60

Police/Urgences : **17** ou **01 30 94 82 10**

Police municipale : **01 34 78 83 80**

Gendarmerie : **01 34 00 18 00**

Pompiers/Urgences : **18**

Hôpital/Urgences : **01 34 97 42 92**

Hôpital François-Quesnay :

01 34 97 40 00

Samu/Urgences : **15**

Horaires de l'Hôtel de Ville et des mairies de quartier

Pendant la durée des travaux de l'Hôtel de Ville, tous vos services publics sont accessibles :

Hôtel de Ville | Accueil sur RDV uniquement
Lun-Ven: 9h>12h -13h>17h

01 34 78 81 00

Mairie de Quartier du Val Fourré | Accueil sans RDV

Lun-ven: 9h>12h -13h>17h / Sam : 9h>12h
Mardi : nocturne jusqu'à 19h

06 58 26 71 23 & 06 58 26 62 74

Mairie de quartier de Gassicourt | Accueil sans RDV

Lun-Ven: 9h>12h -13h>17h / Sam : 9h>12h
01 34 78 99 99

Certaines démarches administratives nécessitent un rendez-vous (par ex : le dépôt de dossiers de mariages). Pour en savoir plus : **01 34 78 81 00**.

• **Hôtel de Ville** : 31, rue Gambetta.

• **Mairie de Gassicourt** : place Paul-Bert.

• **Mairie du Val Fourré** : 1, rue La Fontaine.



**Mantes-la-Jolie
s'apprête
à dévoiler
un visage
transformé**



Raphaël Cognet
Maire de Mantas-la-Jolie

2025, l'année du renouveau pour Mantes-la-Jolie

Raphaël COGNET
 @raphaelcognet
 raphael.cognet

Directeur de la publication
Raphaël Cognet
Rédacteur en chef
Céline Evain
Rédaction, photos, secrétariat de rédaction
Céline Evain + Marie-Cécile Leclercq
Ilana Leite Machado + Vanessa Chapelle
Marjorie Mongodin + Mathieu Grangé
Photographe
Sebastien Dailleux
Conception
Yann Barazer + Alexandre Renault
Impression
Iropa

**Direction de la communication
et des relations publiques**
Hôtel de ville : 31, rue gambetta
BP 1600, 78201 Mantas-la-Jolie cedex
 communication@manteslajolie.fr
 01 34 78 81 32

VOUS SOUHAITEZ RÉAGIR AUX ARTICLES DE
MANTES-LA-JOLIE MAGAZINE ?
 communication@manteslajolie.fr



Je tiens à vous adresser mes meilleurs vœux pour 2025, une année que je souhaite remplie de bonheur pour vous et vos proches.

Cette nouvelle année marque un tournant pour notre ville. Après des mois de chantiers parfois contraignants, particulièrement pour les commerçants, Mantas-la-Jolie s'apprête à dévoiler un visage transformé. Dès janvier, les places Saint-Maclou et Paul-Bert seront livrées, suivies cet été des places du Marché au Blé et Sainte-Anne, à Gassicourt. Le square Briussel, enrichi de nombreux arbres, deviendra un écrin de verdure d'ici les beaux jours.

Au Val Fourré, des travaux essentiels, comme ceux du boulevard Clemenceau ou les rénovations dans les quartiers des Inventeurs et des Physiciens, s'achèveront également cette année.

Parallèlement, nous inaugurons dès ce 4 janvier la Maison France Services, en plein cœur de Gassicourt. Ce nouvel espace de proximité offrira des services publics essentiels à tous les Mantais.

Avec un centre-ville revitalisé, un quartier de Gassicourt modernisé et le Val Fourré en plein renouveau, Mantas-la-Jolie se prépare à écrire une nouvelle page de son histoire. Ensemble, nous construisons une ville à la hauteur de vos attentes, tournée vers l'avenir et résolument dynamique.

Belle année à toutes et à tous !

...

Contactez et rencontrez votre Maire :

Hôtel de Ville - 31, rue Gambetta - B.P. 1600 - 78201 Mantas-la-Jolie Cedex

mairie@manteslajolie.fr 01 34 78 81 00.

Permanences de M. le Maire : Raphaël Cognet vous reçoit lors de ses permanences tous les vendredis sur rendez-vous et sans rendez-vous. Vous pouvez contacter le Cabinet du Maire au 01 34 78 80 12.

SPORT

TRAIL URBAIN
DE LA GALETTE NOCTURNE

11.01.25
PARVIS DE LA COLLÉGIALE
MANTES-LA-JOLIE

14 > 17H
VILLAGE
DES ROIS

15H // TRAIL KIDS 7 À 11 ANS
18H30 // DÉPART DE LA COURSE

INFOS ET INSCRIPTIONS

Mantes la Jolie

Trail de la Galette

un événement sportif à ne pas manquer

Le désormais incontournable Trail de la Galette se déroulera le 11 janvier prochain. Le départ sera donné depuis le parvis de la Collégiale.

Ne manquez pas cette opportunité de vivre une expérience à la fois sportive et culinaire puisque chaque participant se verra remettre – en plus de la médaille du finisher – une succulente galette des rois !

Samedi 11 janvier

14h > 17h
Village des rois

15h
Trail Kids | 7 à 11 ans

18h30
Départ de la course

📍 **Parvis de la collégiale**

Tarif de l'inscription au trail :

15€ - 12 km

Village des rois et animations gratuites

Infos

☎ **01 34 78 99 28**

🌐 <https://protiming.fr/Runnings/detail/7404-Trail-Urbain-de-la-Galette>

Le 11 janvier 2025, la Ville de Mantes-la-Jolie invite tous les amateurs de sport et de culture à participer à l'édition annuelle du Trail de la Galette. Cet événement, devenu une tradition, promet une expérience unique alliant sport, découverte et festivités.

Cette année, le Trail de la Galette s'enrichit d'une nouvelle course dédiée aux enfants de 7 à 11 ans, avec un parcours de 1 km. C'est l'occasion idéale pour les plus jeunes de découvrir les joies du trail. Pour les plus aguerris, le parcours de 12 km à travers la ville offre une aventure nocturne originale, mettant en valeur les quartiers et le patrimoine de Mantes-la-Jolie.

Le point central de l'événement sera le Village des Rois, situé sur le parvis de la collégiale. Ce village proposera une multitude d'animations sportives, des expositions, des ateliers de nutrition sportive, et même un concours de galettes. Les visiteurs pourront également explorer des stands d'arcade et de préparation physique, ainsi que des activités créatives pour tous les âges.

Avec 450 participants l'année dernière, l'édition 2025 s'annonce encore plus ambitieuse. Le nouveau parcours traversant Gassicourt et le Val Fourré promet de surprendre les coureurs. Cet événement est une occasion parfaite pour dynamiser le centre-ville et soutenir les commerces locaux durant la période hivernale.

Le recensement, c'est maintenant !

Cette année, Mantes-la-Jolie réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. Une partie des logements et des habitants seront recensés à partir du 16 janvier 2025.

Dans notre commune, le recensement de la population a lieu tous les ans. Chaque année, un échantillon différent de logements est concerné. Si vous habitez un de ces logements, une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande. Au 1^{er} janvier 2022, Mantes-la-Jolie comptait 44 392 habitants.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur

 le-recensement-et-moi.fr

Trotinettes : TIER devient DOTT

L'opérateur de micro-mobilité TIER-Dott opère désormais sous la marque unique Dott. Le changement de nom sur la flotte des véhicules et au cœur de l'application mobile sera effectif d'ici la fin d'année 2024.

Depuis le 10 décembre 2024, une première partie de la flotte Tier circule avec le marquage DOTT. 25% de la flotte sera changée à la fin de la semaine 50 ; le reste de la flotte Tier sera rapportée au centre opérationnel pour révision complète et changement de l'identité visuelle. Les véhicules seront remis sur station au fur et à mesure. Depuis le 10 décembre 2024, l'application Tier n'est plus disponible.

Les usagers sont invités à télécharger l'application Dott pour continuer à profiter des mêmes services. Si l'abonné a un solde non utilisé sur son forfait TIER actuel, il sera alors remboursé.

À compter du 1^{er} janvier 2025, tous les véhicules circuleront sous la marque DOTT.



Les nuits de la lecture

Événement national du Ministère de la Culture, les Nuits de la lecture offrent l'opportunité de (re)découvrir les médiathèques, et les lieux culturels à l'occasion d'animations originales. À l'occasion de cette 9^{ème} édition des Nuits de la lecture, découvrez :

VENREDI 24 JANVIER :

• Lecture théâtralisée à voix haute

18h à 21h | Dès 14 ans | Gratuit

 Médiathèque L.-Aragon

• Atelier d'écriture

" L'écriture, une chambre à soi au cœur de notre Moi ".

Au cours de l'atelier, les participants seront invités à travailler en binômes.

20h | Adulte et grand adolescent | Gratuit |

Sur inscription

 Médiathèque G.-Duhamel

• Pyjamaconte

Contes traditionnels

20h à 21h | Dès 5 ans | Gratuit

 Médiathèque G.-Duhamel

SAMEDI 25 JANVIER :

• Spectacle « Ma mamie m'a dit »

De la compagnie La Panthère Noire, suivi d'un moment convivial.

18h à 21h | Dès 3 ans | Gratuit | Sur

inscription | Médiathèque L.-Aragon

• Patrimoine continental

5 continents à découvrir à travers histoires et contes.

19 h à 20 h | Dès 7 ans | Gratuit

 Médiathèque G.-Duhamel

• « La littérature au cœur de l'intime »

Rencontre avec Léonor de Récondo : lectures d'extraits de ses romans

entrecoupés de parenthèses musicales au violon interprétées par l'auteure. Temps de questions et dédicaces. En partenariat avec

la librairie Tonnenx.

20h | Adulte et grand adolescent | Gratuit

Sur inscription

 Médiathèque G.-Duhamel



Maison Specht : la renaissance d'un savoir-faire artisanal au Val Fourré

Victime d'un incendie, la Maison Specht renaît à Mantes-la-Jolie. Installé au Val Fourré, Sébastien Specht produit des jus de fruits haut de gamme.

En 2010, trois amis fraîchement sortis de l'école de commerce décident de révolutionner le monde des boissons sans alcool, qu'ils jugent peu inspirant. Ensemble, ils fondent Border Line, une marque proposant des cocktails sans alcool aux noms aussi audacieux que leurs saveurs : Dandy des bas-fonds (poire-rhubarbe-cannelle) ou encore Nymphette délicieuse (fraise-goyave-violette). Mais après cinq années d'efforts, ils réalisent que pour aller plus loin, ils doivent produire eux-mêmes, ce qu'ils ne faisaient pas jusqu'alors par souci de rentabilité.

« Nous avons besoin d'être fiers de ce que nous faisons »

Dans leur cuisine, les trois entrepreneurs reprennent tout quasiment de zéro et se lance dans l'artisanat. Chaque bouteille est capsulée à la main, avec des ingrédients dignes des plus grands chefs. Ce tournant s'avère fructueux : les restaurateurs commencent à s'intéresser à leurs produits parce qu'ils se rendent compte qu'ils utilisent les mêmes matières premières qu'eux. " *Nous avons besoin d'être fiers*

de ce que nous faisons ", confie Sébastien Specht, aujourd'hui seul capitaine de l'aventure.

Mais tout s'arrête d'un coup en février 2024. Un incendie détruit leur usine à Saint-Denis, marquant un coup d'arrêt brutal. Deux des fondateurs quittent l'entreprise, mais Sébastien s'accroche.

Quelques mois plus tard, il installe Maison Specht au Val Fourré, derrière l'hôpital, dans des locaux spacieux de 600 m². " *Actuellement la maison produit 600 bouteilles par jour, mais d'ici peu, nous allons revenir à 1200 bouteilles par jour* ", promet Sébastien Specht.

Les boissons de la Maison Specht séduisent les épiceries fines, les restaurants étoilés comme Baieta à Paris, et même les hôtels du groupe Accor. Sébastien Specht vient aussi de remporter le prestigieux concours de la Tour Eiffel, garantissant une présence dans les restaurants situés sur la Dame de fer.

Aujourd'hui, le pivert qui figure sur les étiquettes des bouteilles de la Maison Specht, symbole de persévérance, vole vers de nouveaux horizons.

Retrouvez Maison Specht en ligne sur

 maison-specht.fr

Nouvelles vitrines

Good Tea : la good idea



Good Tea vient d'ouvrir rue Chanzy. Jade et Ulrich, déjà connus pour le stand qu'ils tenaient sous la halle du marché couvert de la ville, ou les nombreux événements de la ville auxquels ils participent régulièrement, viennent d'ouvrir ce nouveau commerce.

Dans leur boutique, ils proposent des vrais bubble tea avec des perles de tapioca, mais aussi des thés au lait et aux fruits, des bubble slush, le tout chaud ou froid ainsi qu'une cuisine vietnamienne de qualité. Un bonheur pour les papilles friandes de saveurs asiatiques acidulées.

Good Tea

Du lundi au samedi

11h30 > 14h30 | 15h30 > 19h

 **22, rue Chanzy**

 **01 30 93 31 79**





Nouveau service : la Maison médicale de garde de retour

La mairie de quartier accueillera très prochainement une nouvelle Maison médicale de garde. Elle pourra accueillir ceux qui souhaitent obtenir un diagnostic rapide dans un cadre bien précis.

Raphaël Cognet en a fait une priorité de son mandat : l'accès modernisé et simplifié aux services publics. Après avoir réinstallé rapidement une nouvelle mairie de quartier en plein cœur du Val Fourré, avec tous les services dédiés à la population, voilà que le maire et son équipe municipale y installent également une Maison médicale. Un réel atout pour tous les habitants qui voient ainsi la Ville prendre à bras le corps le sujet des déserts médicaux. La Ville de Mantes-la-Jolie rouvre une nouvelle Maison médicale de garde au Val Fourré, installée dans les locaux de la mairie de quartier.

Cette initiative illustre la volonté de valoriser cet espace et d'y proposer de nouveaux services à destination des Mantais. Cette structure, précédemment située sur la dalle du Val Fourré, marque un retour attendu des médecins dans une Maison médicale de garde. Elle répond à un besoin crucial : offrir des consultations pour des soins non programmés qui nécessitent une prise en charge rapide, mais sans nécessiter un plateau technique hospitalier. Parmi les motifs concernés : otites, infections urinaires simples, angines ou pneumonies.

Cependant, cette Maison médicale ne remplace pas le rôle du médecin traitant. Elle ne prend pas en charge les suivis médicaux ni les demandes non urgentes, comme les certificats,

vaccinations ou renouvellements de traitements. " Il ne faut pas que cette Maison devienne l'endroit où l'on soigne la bobologie ", rappelle Albert Persil, adjoint au Maire en charge de la Santé. " C'est un lieu pour des consultations urgentes nécessitant un diagnostic rapide. Avant de s'y rendre, il sera indispensable de contacter le 15. Le médecin régulateur délivrera un code d'accès en cas de besoin. "

Cette Maison médicale de garde a été mise en place par la Fédération PDS 78, avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé et de la Ville. Ce dispositif s'inscrit dans un réseau départemental qui couvre les Yvelines grâce à 150 médecins mobilisés, assurant la permanence des soins pour près de 760 000 habitants. Avec cette nouvelle installation, Mantes-la-Jolie continue de renforcer son offre de santé de proximité, au bénéfice de tous ses habitants.

HORAIRES D'OUVERTURE :

Maison médicale de garde

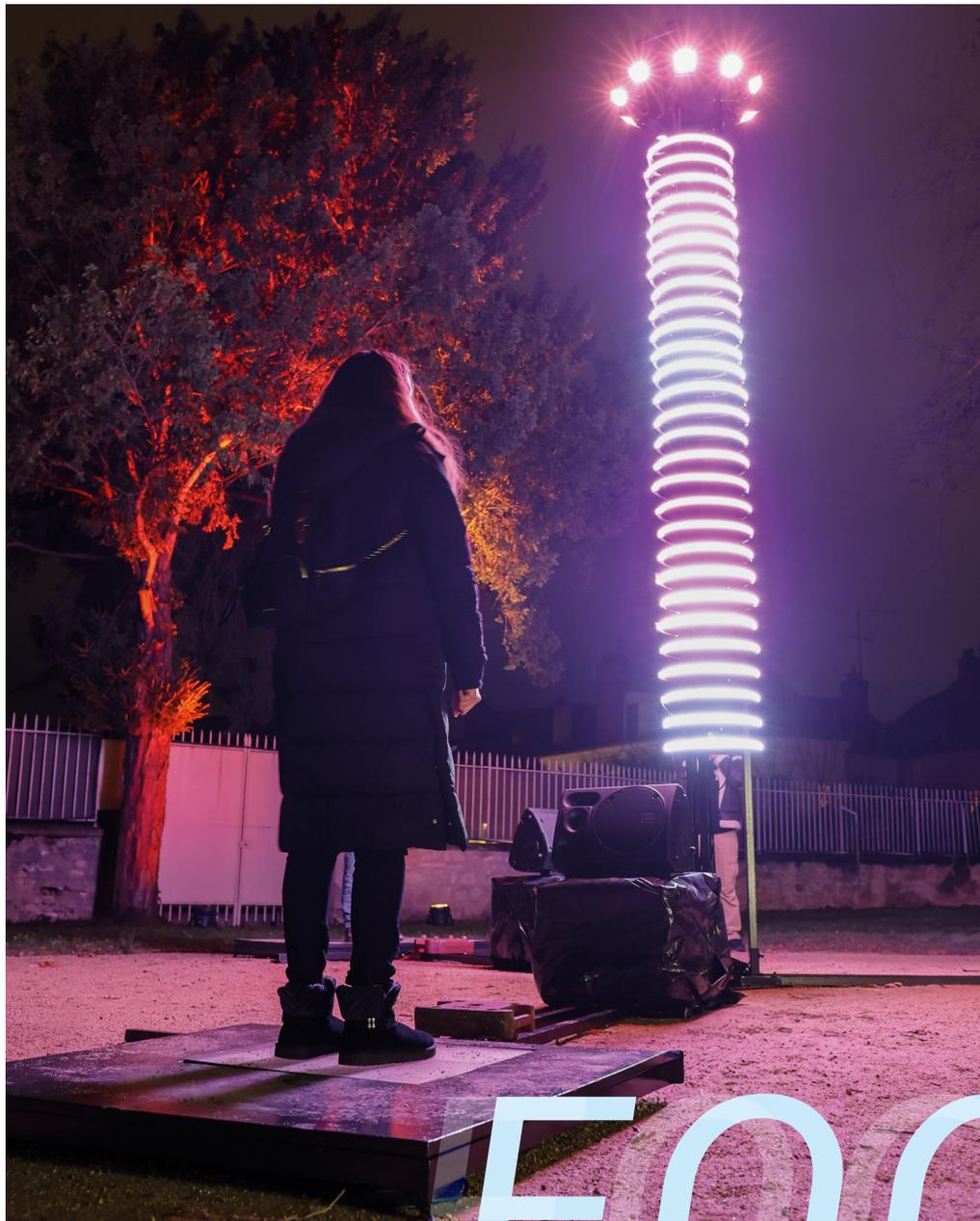
📍 1, rue La Fontaine

Du lundi au samedi de 20^h > 00^h

Les dimanches et jours fériés 9^h > 13^h & 20^h > 00^h.

Lueurs de Mantes, jusqu'au 1^{er} février

La 2^e édition de Lueurs de Mantes est lancée depuis le 13 décembre. Découvrez le parcours d'arts lumineux dans la ville, et jusqu'au 5 janvier, allez jouer en famille dans le square du Château !



|∞| — FOCUS

FOCUS



La Ville s'illumine pour Noël

Vendredi 13 décembre, les lutins ont récupéré les lettres au Père Noël, tous les enfants ont pu découvrir la Maison du Père Noël et récupérer leur bonnet lumineux avant que la Ville ne s'illumine pour la période de Noël.

S



Le Noël des seniors

C'est une tradition : tous les ans, les seniors de la Ville reçoivent des mains de Nadine Wadoux leur adjointe et de l'équipe municipale, les colis de Noël. De quoi profiter des fêtes.



Les bons conseils de Stéphane Diagana

La conférence donnée par Stéphane Diagana le 13 décembre dernier a fait le plein de sportifs, d'entraîneurs et de passionnés, désireux de recevoir les bons conseils du champion en termes de nutrition, performance ou d'hygiène de vie.



Le RER E arrivera à Mantes-la-Jolie en 2027

Eole sera terminus Mantes-la-Jolie en 2027. Mais la mise en service complète n'interviendra qu'en 2029.

Attendue depuis près de 30 ans, l'arrivée du RER E à Mantes-la-Jolie est prévue pour début 2027. Ce projet est censé transformer notre mobilité et nos connexions avec Paris et l'Île-de-France. Avec des trains plus modernes, confortables, silencieux et offrant une capacité augmentée de 35 %, le RER E suppléera les trains classiques au départ de la gare Saint-Lazare, tout en proposant une qualité de service a priori nettement supérieure.

« Des travaux de digitalisation des aiguillages reporteront la montée en puissance du RER E à 2029. »

Le nouveau tracé du RER E, prolongeant la ligne jusqu'à Mantes reliaera depuis Nanterre, La Défense, Porte Maillot, Haussmann Saint-Lazare et les correspondances vers l'est de la région. Ce prolongement devrait également améliorer l'accès aux princi-

aux réseaux franciliens : les autres lignes RER, 10 des 14 lignes de métro, 7 lignes de train, et des liaisons facilitées vers les aéroports.

En termes de fréquence, la mise en service complète prévue fin 2029 doublera les trains terminus à Mantes pendant les heures de pointe. Cela inclut également un renforcement significatif en " contre-pointe ", facilitant les trajets domicile-travail pour les salariés et décideurs se rendant à Mantes-la-Jolie le matin, ou retournant à Paris le soir.

Dans notre dernière édition du Magazine, Valérie Péresse déclarait : " Les arrêts des trains Normands seront maintenus dans le Mantois, une demande cohérente avec les prévisions de trafic. À court terme, la Région Normandie nous annonce d'ailleurs un geste pour décembre 2024 avec la remise en circulation d'un TER s'arrêtant à Mantes-la-Jolie. Supprimé pendant la Covid, nous avons obtenu gain de cause."

Le RER E arrivera donc bien en 2027, comme prévu.

De plus, les travaux massifs qui auraient pu perturber les circulations en 2025-2026 ont été reportés. " Ce changement de calendrier permettra de réduire considérablement les nuisances et d'assurer une transition plus fluide pour les usagers ", explique-t-on du côté de la SNCF.

Un partenariat solide entre Mantes-la-Jolie et le Sénégal pour l'éducation et la santé

Du 24 au 30 novembre dernier, une délégation menée par Raphaël Cognet, Maire de Mantes-la-Jolie, s'est rendue au Sénégal dans les départements de Matam et de Kanel.

Raphaël Cognet s'est rendu au Sénégal du 24 au 30 novembre dernier. Accompagné d'Olivier Barbier, adjoint au Maire chargé de la Vie associative, de la Démocratie participative et de la Coopération décentralisée, ainsi que d'Albert Persil, adjoint en charge de la Jeunesse, de la Santé et du Handicap, ce déplacement encadré strictement par une délibération prise en conseil municipal, a permis de renforcer ce partenariat important, notamment pour les familles originaires de ces territoires.

Avant, 2014, cette collaboration entre Mantes-la-Jolie et les départements sénégalais de Matam et Kanel était très dense.

Depuis 2022, sous l'impulsion de Raphaël Cognet et afin d'éviter les errements passés relayés par la Chambre Régionale des Comptes, les priorités de la coopération se sont recentrées sur l'éducation et la santé. Ce déplacement a donc été l'occasion pour la délégation mantaise d'évaluer les actions passées, de découvrir les projets en cours et de préparer les initiatives à venir.

Durant leur séjour, les élus ont rencontré de nombreux acteurs locaux et visité des sites emblématiques de cette coopéra-

tion. À Kanel, ils ont découvert la Case des tout-petits, un centre dédié à l'accueil des jeunes enfants, équivalent aux maternelles en France. Ce projet phare a marqué le début du partenariat entre Mantes-la-Jolie et les deux départements sénégalais.

La délégation a également visité deux écoles construites grâce à cette coopération, ainsi que des infrastructures financées dans le cadre de micro-projets : un poste de santé, un centre social rénové pour accueillir une école de formation aux métiers artisanaux pour les femmes et les jeunes à Oourossogui, et une ferme d'élevage et d'arboriculture à N'Douloumadji, etc.



« Un déplacement pour évaluer les actions passées, découvrir les projets en cours et préparer l'avenir »

Au-delà des visites, ce déplacement a permis d'échanger avec les élus locaux sur les besoins et projets à venir. Un des moments forts a été la signature d'une nouvelle convention de coopération triennale, qui vient formaliser les engagements des deux parties pour les années à venir.

Ce partenariat illustre la volonté de Mantes-la-Jolie de recentrer les investissements pour le développement solide et durable de cette région sénégalaise. Une coopération exemplaire qui bénéficie directement aux populations locales tout en renforçant les liens entre Mantes et le Sénégal.

Michel Vialay

condamné à rembourser 51678 € à la ville

Le tribunal administratif de Versailles vient de condamner Michel Vialay, l'ancien Maire de Mantes-la-Jolie à rembourser des frais considérés comme indument dépensés.

51 678 €

C'est la somme que devra rembourser l'ancien maire de Mantes-la-Jolie, Michel Vialay, à sa commune. Le Tribunal administratif de Versailles l'a condamné à rembourser les frais de représentation dépensés lorsqu'il était à la tête de la Ville, entre 2014 et 2018.

Notes de restaurant gastronomiques, cravates Hermès et grands vins offerts en cadeaux avec les deniers du contribuable, l'ancien maire de Mantes-la-Jolie ne se refusait rien. Depuis deux ans, la Ville lui réclamait le remboursement de ces sommes.

L'absence de délibération en conseil municipal concernant la prise en charge de ces frais a notamment été soulignée par le tribunal.

C'est un rapport de la cour des comptes rendu public en 2020 qui avait mis au jour les pratiques de Michel Vialay. Plus de 10 000 euros de notes de restaurant, des repas à base de langouste pris à Dakar pour plus de 300 euros ou encore une note pour deux personnes dans un hôtel 5 étoiles à Paris avaient éveillé les soupçons des enquêteurs.



L'ex Maire peut encore faire appel de cette décision. Au début de l'année 2025, Michel Vialay retrouvera les magistrats du tribunal judiciaire de Versailles pour le volet pénal de cette même affaire.

« La Ville lui réclamait le remboursement de cet argent depuis un rapport de la Chambre Régionale des Comptes. »

Pirouette agrandie pour mieux accueillir les tout-petits



La crèche Pirouette déménage et s'installe à Mantes Station.

Elle accueillera 56 enfants.

La crèche Pirouette s'apprête à entamer une nouvelle étape début janvier. Actuellement située rue Porte aux Saints, dans le Centre Hélène-Touvay, elle prendra bientôt place boulevard du Midi, au pied de l'immeuble des Résidences Yvelines-Essonnes. Cette relocalisation marque une véritable transformation pour cet équipement municipal.

Gérée par la Ville, la crèche bénéficiera désormais d'une superficie triplée et proposera une amplitude horaire étendue, de 7 h à 19 h, afin de mieux répondre aux besoins des familles. Avec 26 berceaux supplémentaires, elle pourra accueillir 56 enfants répartis en quatre sections de 14, avec des âges mélangés : bébés, moyens et grands.

Cette mixité d'âges, une spécificité à Mantes-la-Jolie, a été adoptée dans toutes les crèches municipales pour ses effets positifs sur le développement des enfants. " *Les grands s'occupent des petits, ce qui les responsabilisent, et les petits imitent les grands, ce qui les sti-*

mulent ", explique Nicole Konki, adjointe au Maire en charge de l'Éducation et de la Petite enfance.

« Avec 26 berceaux supplémentaires, la crèche accueillera 56 enfants »

La future crèche se distinguera également par ses trois salles Snoezelen, des espaces multi-sensoriels conçus à l'origine pour les enfants autistes, mais qui s'avèrent bénéfiques pour tous les tout-petits. Ces salles permettront de canaliser leurs émotions et de leur proposer des activités comme des massages ou l'utilisation de couvertures lestées.

Ces travaux représentent un investissement de 1,5 million d'euros soutenus par la Région et l'État. Cette crèche ouvrira le 25 janvier offrant ainsi à Mantes-la-Jolie un équipement moderne et adapté aux besoins des familles.



Crèche Pirouette

34, rue Porte aux Saints

01 34 78 97 83

Lundi au vendredi, 7h > 19h





SÉCURITÉ

Prévenir, intervenir, soutenir : Mantes-la-Jolie face aux défis de la sécurité

Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance s'est réuni en décembre. L'occasion de dresser le bilan de l'année de la sécurité dans notre ville.

Lors du dernier Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), le commissaire divisionnaire de Mantes-la-Jolie a présenté un bilan des actions menées durant l'année qui vient de s'écouler pour garantir la sécurité des Mantais.

Dans un contexte national d'augmentation de la délinquance, la délinquance générale à Mantes-la-Jolie affiche une légère hausse de 70 faits. Toutefois, les violences crapuleuses diminuent nettement (-36,47 %), reflétant les efforts des forces de l'ordre et des partenaires locaux. Les atteintes volontaires à l'intégrité physique baissent globalement (-5,41 %), mais certains chiffres préoccupent comme les violences envers les enfants qui augmentent de 24,39 %.

Les atteintes aux biens reculent (-3,74 %), malgré une augmentation des cambriolages, touchant surtout les zones résidentielles.

Les infractions économiques diminuent de 21,23 %, mais celles liées au travail illégal progressent fortement (+140 %). Les infractions révélées par les services augmentent de 17,32 %, dominées par les délits liés aux stupéfiants (83,76 %), avec un triplement des cas de trafic organisé.

Enfin, les violences intra-familiales baissent légèrement (-1,74 %), mais celles envers les femmes augmentent (+5,38 %). Face à ces défis, trois priorités sont avancées : intensifier les contrôles, développer des actions de prévention ciblées, et renforcer la collaboration entre les forces de l'ordre, les services municipaux et les associations. Ces efforts collectifs visent à garantir un environnement plus sûr pour tous les habitants.

Depuis 2022, la Ville met l'accent sur la sécurité avec notamment le renforcement des effectifs de la Police Municipale et le déploiement des caméras.

Le CLSPD

Le conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) se réunit une fois par an en assemblée plénière. Autour de la table, on retrouve le Maire, bien sûr, mais aussi le Sous-Préfet, la Procureure de la République, le chef de la Police Municipale, le commissaire divisionnaire de Police, la Gendarmerie, les Pompiers, ainsi que d'autres organismes ou associations.

Education, parentalité, citoyenneté ; violences intrafamiliales, aide aux victimes et tranquillité publique, dissuasion et implication de la population sont les trois groupes de travail qui ont été créés il y a un an et auxquels participent des intervenants spécialisés dans ces sujets.

Associations : un soutien municipal réaffirmé

Le conseil municipal et le CCAS ont voté l'attribution des subventions aux associations.

Malgré un contexte budgétaire contraint, la Ville consacre 2 M€ en 2024 au tissu associatif, confirmant ainsi son engagement en faveur des acteurs locaux qui œuvrent pour le dynamisme de la commune.

Cette enveloppe se décompose en 1 724 660 € pour le fonctionnement des associations, 176 900 € pour les actions liées à la politique de la Ville, et 123 332 € au titre de la participation pour les écoles. Ces chiffres témoignent d'une volonté claire de préserver le soutien municipal à des structures essentielles pour les habitants.

« La Ville poursuit son soutien aux associations malgré les contraintes financières »

" Cette année, 230 dossiers ont été déposés, parmi lesquels 175 ont été retenus, après un travail de sélection rigoureux. Les associations ayant présenté des dossiers incomplets ont toutes été contactées pour les régulariser, traduisant l'attention portée par la Ville à un traitement équitable ", explique Olivier Barbier, adjoint à la Vie associative et Démocratie participative.

En revanche, une quarantaine de demandes ont été refusées, et peu de nouvelles associations ont émergé en 2024.

Afin d'assurer une gestion toujours plus transparente, la Ville a décidé de signer des conventions d'objectifs avec toutes les associations bénéficiant de subventions supérieures à 10 000 €. Ce choix va au-delà des exigences réglementaires, qui imposent de telles conventions uniquement pour les montants dépassant 23 000 €.

Pour 2025, la Ville augmentera son effort avec un budget total porté à 2 010 000 €. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) se voit attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 2 597 000 € et une enveloppe de 102 500 € destinée à soutenir 21 associations partenaires. À titre de comparaison, 13 associations avaient été financées en 2024 pour un total de 38 800 €.

Le département ayant indiqué ne plus subventionner, malgré les contraintes financières et la crise économique, Mantes-la-Jolie réaffirme sa détermination à accompagner le dynamisme de ses associations, véritable pilier du lien social et du vivre-ensemble local.



#1

#2



ÉVÉNEMENT



1 aire de jeux géante et 3 spectacles d'exception

Depuis le 13 décembre 2024 et jusqu'au 1^{er} février 2025, la Ville de Mantes-la-Jolie vit au rythme de Lueurs de Mantes, un parcours d'arts lumineux en plein cœur de Ville. Zoom sur les 4 temps forts de cette programmation.

#1 LAPS GAME

**Jusqu'au 5 janvier 2025,
de la tombée de la nuit à 22h**

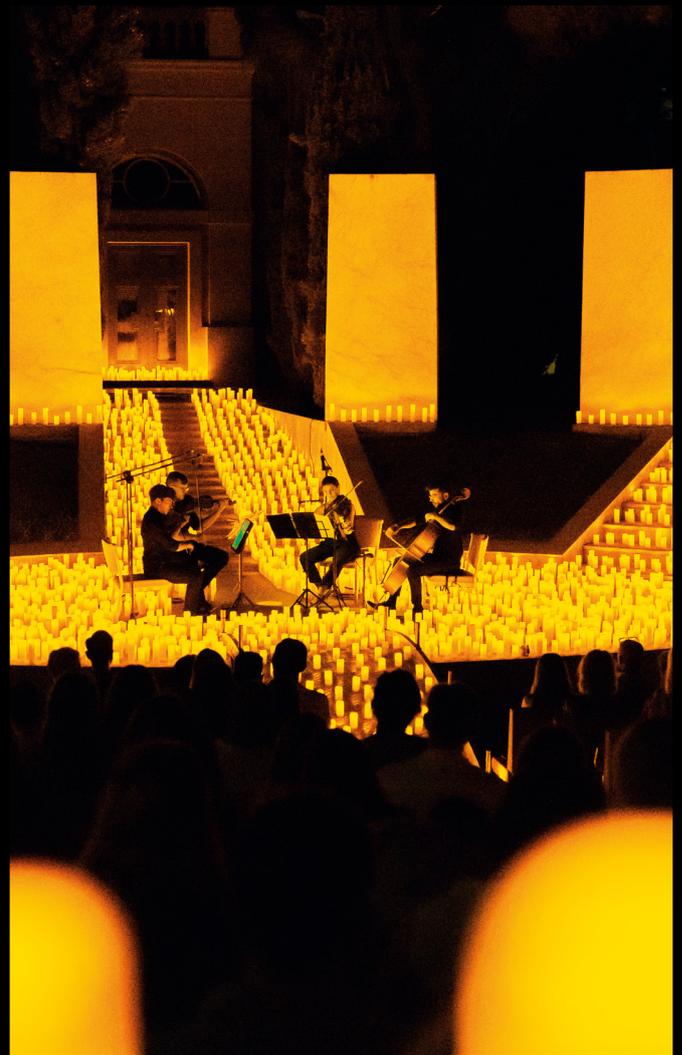
Le square du Château, situé derrière la Collégiale Notre-Dame, rassemble petits et grands pour revisiter les jeux de notre enfance dans un univers magique et ludique.

#2 BOREALIS

**Du 16 au 18 janvier 2025,
de la tombée de la nuit à 22h**

Borealis recrée l'un des phénomènes les plus époustouflants de la nature dans les villes du monde entier : les aurores boréales. La magie va s'emparer de la Place du marché du Val Fourré. Dan Acher, artiste international basé à Genève, place l'art comme moteur de changement au centre de son œuvre. Ses installations monumentales sont conçues pour inspirer l'émerveillement et la réflexion collective.

#3



17 | — GRAND ANGLE

LUEURS
DE MANTES

Du 13 décembre 2024 au 1^{er} février 2025

Chaque jeudi, vendredi, samedi et tous les jours pendant les vacances scolaires

De la tombée de la nuit à 22h. Accès libre et gratuit manteslajolie.fr

**« 4 rendez-vous à ne pas manquer
aux frontières du réel, de la technologie
et de l'imaginaire... Lueurs de Mantes
vous réserve des moments magiques ! »**

#3 CANDLELIGHT

Samedi 25 janvier 2025 à 21h

Dans l'atmosphère intime de la Collégiale Notre-Dame, éclairée à la seule lumière des bougies, un quatuor à cordes talentueux interprétera les plus célèbres musiques du compositeur Hans Zimmer pour une expérience unique et immersive.

#4 DRONE LIGHT SHOW

Samedi 1^{er} février 2025 à 19h

Un spectacle de drones illuminera le ciel de Mantes-la-Jolie en clôture de cette seconde édition. Au rythme d'une bande-son originale composée par Maxime Olsson, 300 drones équipés de LEDs vous proposeront une expérience immersive unique pendant une quinzaine de minutes. Le public pourra admirer le spectacle depuis les bords de Seine de Mantes-la-Jolie.

Sclérose en plaques : le chercheur Mantais Jean-Baptiste Huré fait une découverte prometteuse

Chercheur à l'Institut du Cerveau, Jean-Baptiste Huré a fait une découverte qui pourrait faire évoluer le quotidien des malades atteints de sclérose en plaques.

« Cette découverte pourrait soulager les malades atteints de sclérose en plaques. »

Jean-Baptiste Huré, un Mantais de 31 ans, a publié des résultats majeurs dans *Nature Communications* le 13 novembre 2024. Ces travaux, réalisés à l'Institut du Cerveau de la Pitié Salpêtrière avec une équipe de chercheurs, ouvrent de nouvelles perspectives pour les maladies neurodégénératives comme la sclérose en plaques (SEP) et sur le cerveau des grands prématurés.

La découverte met en lumière l'efficacité de deux médicaments déjà connus : la leucovorine (acide folinique) et la dyclonine. " Ces molécules, utilisées d'une nouvelle manière, pourraient stimuler la régénération de la myéline, cette gaine qui protège les neurones mais se dégrade chez les patients atteints de SEP ", explique Jean-Baptiste Huré.

Être publié dans *Nature Communications* représente une prouesse puisque seulement 2 % des articles soumis sont acceptés directement. Jean-Baptiste Huré et ses 15

collaborateurs, dont Carlos Parras, expert en neurobiologie, ont dû réviser leur travail pendant près d'un an. Résultat, leur article a été lu 2 000 fois en une semaine, confirmant l'intérêt scientifique qu'il suscite.

Après un master en biologie moléculaire à la Sorbonne, Jean-Baptiste Huré a entamé en 2018 une thèse en neurosciences. Son projet visait à identifier des molécules capables de réparer le cerveau dans des contextes pathologiques. Ces travaux ont permis de breveter cette nouvelle approche thérapeutique, laissant espérer des essais cliniques dans les années à venir.

Malgré ces avancées, tout dépend désormais des financements nécessaires pour concrétiser ces découvertes. À la Pitié Salpêtrière, où chercheurs, médecins et patients collaborent étroitement, l'espoir est là : mettre au point un traitement qui pourrait transformer la vie des patients atteints de SEP et d'autres pathologies similaires.



Eco-Ecole : l'école Jules-Verne s'engage pour la solidarité

L'école Jules-Verne, située au Val Fourré participe au label Eco-Ecole depuis déjà deux ans. 170 personnes sont mobilisées pour venir en aide aux autres.

L'école Jules-Verne de Mantes-la-Jolie, poursuit son engagement citoyen. Après avoir obtenu le Label Argent Eco-Ecole il y a deux ans grâce à un projet centré sur le recyclage des déchets, l'établissement s'est lancé depuis l'année dernière dans une nouvelle aventure : la solidarité.

Sous l'impulsion d'Émilie Fontaine, enseignante en cours préparatoire, les élèves avaient déjà mené diverses actions en faveur des Restos du Cœur, du Téléthon ou encore avec leurs "dessins contre la faim". Parmi les initiatives marquantes, une vente de gâteaux organisée par les familles avait permis de récolter environ 200 euros pour les Restos du Cœur, une réussite qui a renforcé l'enthousiasme des participants.

Cette année, la solidarité reste au cœur

des projets de l'école. L'une des actions phares est le calendrier de l'Avent inversé, qui invite chaque jour les élèves et leurs familles à déposer des denrées alimentaires destinées aux Restos du Cœur. Ce dispositif, à la fois ludique et porteur de sens, permet d'impliquer toute la communauté scolaire dans un geste concret.

« Ces actions nous permettent de créer du lien entre les différentes sections »

D'autres initiatives sont également prévues, notamment en soutien à

l'AFSGDT (Association Française du Syndrome Gilles de la Tourette) et à Debout en bouts ! l'association fondée par le journaliste sportif Matthieu Lartot. Depuis septembre, les 170 élèves de l'établissement, petits et grands, participent activement à ces défis solidaires.

" Nous faisons en sorte de sensibiliser les enfants à ces causes importantes, en adaptant nos approches selon leur âge ", explique Émilie Fontaine. " Les plus jeunes participent souvent par l'intermédiaire de leurs parents, mais nous travaillons à créer du lien entre les différentes sections. Avec les plus grands, il est plus facile d'ouvrir le dialogue sur ces sujets. "

À l'École Jules-Verne, la solidarité n'est pas seulement une thématique annuelle : c'est un véritable état d'esprit partagé par toute la communauté.



**AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE**

SAMEDI 4 JANVIER

**Inauguration de la place
Paul-Bert**

11h | 1, place Paul-Bert

SAMEDI 25 JANVIER

**Inauguration de la nouvelle
crèche Pirouette**

10h | 2, rue des Métairies

CULTURE PATRIMOINE

JUSQU'AU 31 AOÛT

**Exposition Mantes en
Seine**

Musée de l'Hôtel-Dieu

Tout public | Gratuit

Information

☎ 01 34 78 86 60

📧 manteslajolie.fr



**MARDIS 7, 14, 21 &
28 JANVIER,
4 & 11 FÉVRIER**

Ludothèque du Roi

17h > 19h | Médiathèque

G.- Duhamel

Tout public dès 8 ans | Gratuit

Information

☎ 06 48 37 82 48

📧 manteslajolie.fr

VENDREDI 3 JANVIER

**Parcours bébés - L'envol
des couleurs**

10h | Musée de l'Hôtel-Dieu

0 à 3 ans et leur famille

Gratuit sur inscription

Information

☎ 01 34 78 86 60

📧 reservation.patour@

manteslajolie.fr

**VENDREDIS 3 & 17
JANVIER**

Atelier Les Mémoires Vives

10h > 11h | Médiathèque

G.- Duhamel

Seniors | Gratuit sur

inscription

Information

☎ 01 34 78 81 01

📧 manteslajolie.fr

SAMEDI 4 JANVIER

Café des lecteurs

10h > 12h | Médiathèque

G.- Duhamel

Adultes | Gratuit sur

inscription

Information

☎ 01 34 78 81 01

📧 manteslajolie.fr

SAMEDI 4 JANVIER

Bébés lecteurs

11h > 12h | Médiathèque

G.- Duhamel

0 > 3 ans | Gratuit sur

inscription

Information

☎ 01 34 78 81 01

📧 manteslajolie.fr

SAMEDI 4 JANVIER

**Quatuor vocal a cappella –
dans le cadre de Lueurs de
Mantes**

19h | Musée de l'Hôtel-Dieu

Tout public | Gratuit

Information

☎ 01 34 78 86 60

📧 reservation.patour@

manteslajolie.fr

**SAMEDIS 4, 11, 18 &
25 JANVIER, 8 & 15
FÉVRIER**

Dessin Manga

16h > 18h | Médiathèque G.-

Duhamel

Tout public dès 6 ans | Gratuit

Information

☎ 06 48 37 82 48

📧 manteslajolie.fr



**SAMEDIS 4 & 11
JANVIER**

Visite guidée du musée

18h | Musée de l'Hôtel-Dieu

Tout public | Gratuit

Information

☎ 01 34 78 86 60

📧 reservation.patour@

manteslajolie.fr

**MERCREDIS 8, 15, 22
& 29 JANVIER,
5 & 12 FÉVRIER**

Heure du conte

15h > 15h30 | Médiathèque

L.-Aragon

16h > 17h | Médiathèque G.-

Duhamel

Dès 3 ans | Gratuit sur

inscription

Information

☎ 01 34 78 99 88

☎ 01 34 78 81 01

📧 manteslajolie.fr

JEUDI 9 JANVIER

Scène ouverte : Jam session

20h30 | Espace Brassens

Tout public | Gratuit

Information

☎ 06 42 76 51 19

📧 manteslajolie.fr



**VENDREDIS 10
JANVIER & 14
FÉVRIER**

Techniques

Recherche Emploi

10h > 11h30

Médiathèque G.- Duhamel

Ados, Adultes, Seniors

Gratuit

☎ 01 34 78 81 01

📧 manteslajolie.fr

SAMEDI 11 JANVIER

**Bébé lecteur deviendra
grand**

11h > 12h | Médiathèque

L.-Aragon

0 > 4 ans | Gratuit sur

inscription

Information

☎ 01 34 78 99 88

📧 manteslajolie.fr

SAMEDI 11 JANVIER

Concert de folk music

19h | Musée de l'Hôtel-Dieu

Tout public | Gratuit

Information

☎ 01 34 78 86 60

📧 reservation.patour@

manteslajolie.fr

SAMEDI 18 JANVIER

Jeu maîtrise

14h > 17h | Médiathèque L.-

Aragon

Dès 10 ans | Gratuit sur

inscription

Information

☎ 01 34 78 99 88

📧 manteslajolie.fr

SAMEDI 18 JANVIER

**Visite guidée Mantes
en Seine : Nature et
patrimoine**

15h > 17h | Parvis de la

Collégiale

Tout public | Payant sur

inscription

Information

☎ 01 34 78 86 60

📧 reservation.patour@

manteslajolie.fr

**MERCREDI 22
JANVIER**

Jeu m'éclate

15h30 > 17h30

Médiathèque L.-Aragon

Tout public dès 6 ans

Gratuit sur inscription

Information

☎ 01 34 78 99 88

📧 manteslajolie.fr

DU 23 AU 26 JANVIER

Nuits de la lecture

Médiathèque L.-Aragon

Médiathèque G.- Duhamel

Infos programmation

☎ 01 34 78 99 88

☎ 01 34 78 81 01

📧 manteslajolie.fr

**VENDREDI 24
JANVIER**

Soirée jeux

20h > 23h | Médiathèque

L.-Aragon

Dès 8 ans | Gratuit sur

inscription

Information

☎ 01 34 78 99 88

📧 manteslajolie.fr

**VENDREDI 24
JANVIER**

**Concert : C'est quoi ton
blaze ?**

20h30 | Espace Brassens

Tout public | 3€

Information

☎ 06 42 76 51 19

📧 espacebrassens.

manteslajolie.fr

SAMEDI 25 JANVIER

Déclic lecture

14h30 > 16h30

Médiathèque G.- Duhamel

6 > 8 ans | Gratuit sur

inscription

Information

☎ 01 34 78 81 01

📧 manteslajolie.fr

VENDREDI 31 JANVIER

À te lier d'écriture

10h > 11h30 | Médiathèque

G.- Duhamel

Adultes et seniors | Gratuit

sur inscription

Information

☎ 01 34 78 81 01

📧 manteslajolie.fr

VENDREDI 31 JANVIER

Théâtre : Le Malade imaginaire

20h30 | Espace Brassens

Tout public | Payant

Information

☎ 06 42 76 51 19

📧 espacebrassens.manteslajolie.fr

VENDREDI 7 FÉVRIER

Théâtre : L'Insolent Roland Garros

20h30 | Espace Brassens

Tout public | Payant

Information

☎ 06 42 76 51 19

📧 espacebrassens.manteslajolie.fr

VENDREDI 14 FÉVRIER

Battle Show : Human Beatbox Worldwide Cup

20h30 | Espace Brassens

Tout public | Payant

Information

☎ 06 42 76 51 19

📧 espacebrassens.manteslajolie.fr



SORTIES

JUSQU'AU 5 JANVIER

Mantes fête Noël

Patinoire | Dalle du Val

Fourré

Tout public | Gratuit



JUSQU'AU 1^{ER} FÉVRIER

Lueurs de Mantas –

Parcours d'arts lumineux

Jeudi, vendredi, samedi

De la tombée de la nuit à 22h

Centre-ville

Tout public | Gratuit

DU 16 AU 18 JANVIER

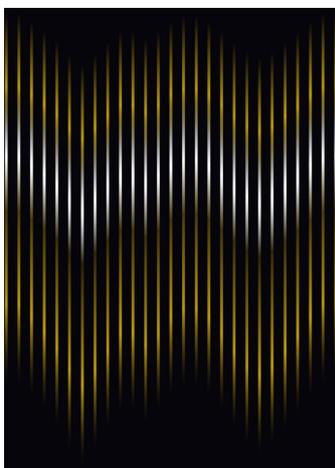
Lueurs de Mantas – Borealis

De la tombée de la nuit à 22h

Place du marché du Val

Fourré

Tout public | Gratuit



SAMEDI 25 JANVIER

Lueurs de Mantas – Candlelight

21h | Collégiale Notre-Dame

Tout public | Gratuit sur réservation

SAMEDI 1^{ER} FÉVRIER

Lueurs de Mantas – Drone Light Show

19h | Quai des Cordeliers & rue Nationale depuis le pont

Tout public | Gratuit

SPORTS

SAMEDI 11 JANVIER

Trail Urbain de la Galette

Village des Rois | 14h > 17h

Départ le course Enfants | 15h

Départ de la course Adultes 18h30

Parvis de la Collégiale

Information & inscription

📧 manteslajolie.fr

SAMEDI 18 JANVIER

Balade illuminée à vélo

117h | 18, rue Franklin

Roosevelt (devant le magasin Ecolocomotion)

Tout public | Gratuit

Information

☎ 06 51 94 04 51

📧 collectifvelodumantois@mailo.com

SAMEDI 25 JANVIER

Atelier sportif parent-enfant | Parcours de motricité

14h > 17h | Complexe Sportif

Haby Niaré

Tout public | Gratuit | 20

places disponibles

Inscription sur

☎ 01 34 78 99 28

📧 ds@manteslajolie.fr

DANS LA NUIT DU 25 AU 26 JANVIER

Paris-Versailles-Mantas à la marche

4 départs | Versailles,

Beynes, Maule, Jumeauville

Inscription sur

📧 www.paris-mantas.fr



SANTÉ

MERCREDI 15 JANVIER

Permanence vaccinale

14h > 16h30 | Centre

médico-social Frédéric-Chopin

Gratuit | Sur rendez-vous sur

📧 doctolib.fr

Information au

☎ 01 30 63 71 71

☎ 01 30 22 40 91

MERCREDI 5 FÉVRIER

Permanence vaccinale

10h > 12h | Centre médico-

social Frédéric-Chopin

Gratuit | Sur rendez-vous

sur

📧 doctolib.fr

Information au

☎ 01 30 63 71 71

☎ 01 30 22 40 91

ÉDUCATION

MERCREDI 15 JANVIER

Inauguration du dispositif AELI (Accueil Éducatif par les Loisirs et l'Inclusion)

9h | Centre de loisirs des

Hirondelles - 1, rue Charles Gounod

NUMÉRIQUE

MERCREDI 8 JANVIER

Café Numérique

Parentalité sur le thème « Les jeux-vidéo : jouer en toute sécurité »

14h > 15h30 | CVS Les

Garennes

Gratuit | À destination des

parents

MERCREDI 22 JANVIER

Café Numérique

Parentalité sur le thème

« Accros au numérique : dopamine et algorithmes à l'œuvre »

14h > 15h30 | CVS Peintres-

Médecins

Gratuit | À destination des

parents

SOCIAL

LUNDI 6 JANVIER

Ouverture de la Maison France services

À partir de 9h | Espace

Paul-Bert - 1, place Paul-Bert



Mantes-la-Jolie dévoile son nouveau parcours d'interprétation touristique et culturelle

En partenariat avec l'association Culture et Patrimoine Mantais, la Ville dévoile un nouveau parcours qui met en valeur sa richesse patrimoniale.

UN DISPOSITIF COMPLET ET ACCESSIBLE

Conçu en collaboration avec l'association Culture et Patrimoine Mantais, ce parcours compte :

- **5 stations d'orientation**, pour guider les visiteurs dès leur arrivée (Gare de Mantés-la-Jolie, Quai de Cordeliers, etc.) ;
- **7 stations patrimoniales principales**, comme la Collégiale, la Tour Saint-Maclou ou encore la Place du Belvédère ;
- **11 stations secondaires**, parmi lesquelles le Pavillon Duhamel ou la Médiathèque.

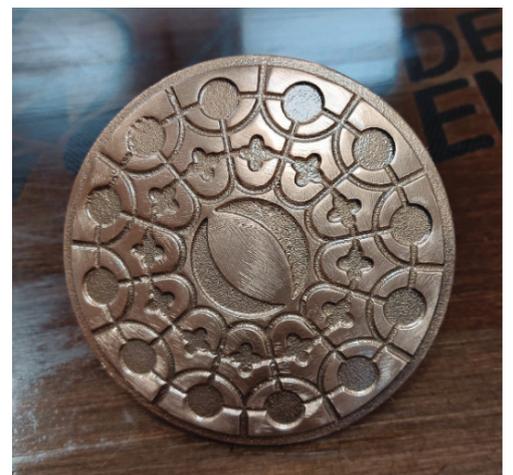
Dans le cadre de sa volonté d'enrichir l'offre touristique et culturelle locale, la Ville de Mantés-la-Jolie a lancé un parcours d'interprétation inédit au cœur de son centre historique. Cette initiative, une promesse de mandat de Raphaël Cognet, vise à mettre en valeur le patrimoine Mantais, qu'il soit emblématique ou méconnu, tout en offrant une expérience immersive aux visiteurs.

Le parcours propose aux visiteurs de sillonner le centre-ville à pied grâce à un itinéraire balisé de manière pérenne. Clous, panneaux explicatifs et plans d'orientation guideront les curieux à travers les ruelles historiques. Ce projet repose sur trois axes : la valorisation patrimoniale, culturelle et événementielle.

Un plan général détaillant les étapes du parcours et leur durée est installé aux principaux points d'entrée. Le tracé, en forme de double boucle, a été pensé pour optimiser la découverte et symbolise l'infini.

Les clous, discrets mais bien visibles dans le sol, servent de repères tout au long du chemin.

Inspiré par la forme du tracé, leur design reflète l'élégance et l'éternité du patrimoine de la Ville. Chaque station bénéficie également de supports explicatifs pour enrichir la visite. Avec ce projet ambitieux, Mantés-la-Jolie transforme son centre-ville en un véritable musée à ciel ouvert. Ce parcours d'interprétation invite résidents et visiteurs à redécouvrir l'âme de la cité, tout en renforçant l'attractivité touristique et culturelle de la commune.



L'ANNÉE DE L'ABOUTISSEMENT DE NOS PROJETS !

La ville bouge : les chiens aboient, la caravane passe ! Vous nous avez élus en 2022 pour transformer notre ville sur un programme clair et précis que nous déroulons méthodiquement.

- Sur la transparence et l'équité d'abord, en mettant enfin fin à un système qui a perduré pendant des années et qui a conduit à la condamnation de 3 ex-maires de notre ville. Dorénavant, les attributions de marchés et de logements de la ville, les candidatures sont traitées avec un règlement clair.
- Sur la conduite des travaux, pour profondément

moderniser notre ville après des années d'inertie : en 2025, les places du cœur et les places de Gassicourt seront renouvelées, redonnant de l'attractivité à nos quartiers pour en faire des lieux de convivialité. Le Val Fourré continue sa mue avec les rénovations de façades et de logements, les travaux de voirie, les installations sportives et culturelles...

- Sur la bonne gestion des finances communales avec le vote d'un budget équilibré et prudent qui continuent de soutenir nos associations, tout

n'augmentant pas la pression fiscale déjà élevée des Mantais.

- Sur la méthode que nous employons : écoute, respect et solidarité. Cessons d'écouter les oiseaux de mauvaise augure qui divisent et instillent la haine. Notre ville mérite le meilleur : nous aimons Mantes-la-Jolie et nous en sommes fiers ! Très belle année à tous !

**Généralistes Mantes-la-Jolie,
majorité municipale**

LE TEMPS S'ASSOMBRIE POUR LE MAIRE

Mediapart en décembre 2024 a mis en lumière l'utilisation de presque tous les fonds dédiés à la formation des élus de Mantes-la-Jolie, pour son coaching personnel, aspect que nous avions découvert et dénoncé au sous-préfet à la suite de la lecture du compte administratif de mars 2024. Et aussi dans cet article d'autres révélations sont dénoncées, comme ses liens politiques douteux qui lui ont permis de financer la création d'une association de formation pour les élus.

Et maintenant les incertitudes et les approxi-

mations pour faire voter en décembre dernier le budget 2025 alors que toutes les collectivités locales attendent le vote de la loi de Finances pour savoir quelles seront les ressources qui leur seront allouées pour 2025, les projets annoncés ne sont pas financés...

Les lueurs de Mantes à 800000€, le directeur de la communication à 120000€ par an une patinoire artificielle pour 15 jours à 90000€ installée à 100 mètres de la vraie patinoire... de la communication, encore de la communication, et rien que de la communication !!!

Pendant ce temps le commerce va mal, la réhabilitation de l'habitat en centre-ville que l'on attend depuis 5 ans ne démarre toujours pas. Il est temps que cela se termine, vivement mars 2026...

En attendant nous vous souhaitons une bonne et heureuse Année 2025.

**Groupe Mantes Unie pour l'avenir
contact@mantesuniepourlavenir.fr**

UN BUDGET 2025 PAS À LA HAUTEUR

Le budget 2025 a été voté en décembre, dans le flou, or Mantes est très dépendante des aides de l'Etat et d'autres. C'est un budget de droite, de continuité, sans idées nouvelles. Avec de l'affichage, des annonces...mais qui ne se réaliseront pas avant 2026 ou 2027! Serions-nous entrés en période pré-électorale?

Notre ville est au ralenti, sans dynamique avec des commerces qui ferment (Orange, Yves Rocher...) et des travaux sans fin places St Maclou et Marché au Blé

Le budget est surtout TRES insuffisant face aux

urgences SOCIALES et écologiques...alors que les études publient des chiffres inquiétants, sans signe d'amélioration... Certes, le budget du CCAS augmente en raison des transferts de personnels et de charges de la Ville, mais la montée en puissance est trop lente.

L'éducation devrait être une priorité. La Ville vante la cité éducative mais le Maire laisse fermer 19 classes...en 2 ans et surtout n'empêche AUCUNE fermeture malgré ses promesses ! Alors que la baisse des effectifs doit être non pas une source d'économie mais le moyen d'améliorer les condi-

tions d'étude des enfants et enseignants

Et la politique culturelle? Il n'y en a pas! Mantes est riche d'un vivier de talents, d'artistes, de structures (Chaplin, Collectif12, G Brassens)...chacun se débrouille dans son coin, sans élan ni structuration... du gâchis!

Nous vous souhaitons une excellente année 2025 pour vous et vos proches. Qu'elle vous apporte ce que vous souhaitez, à commencer par la santé

**Printemps mantais
Gauche Ecologiste Sociale Unie de Mantes**

UN REPAS DE FAMILLE MOUVEMENTÉ,

Le Conseil municipal s'apprête à devenir le théâtre d'un affrontement politique plus pathétique que spectaculaire. Pierre Bédier, ancien Maire de la Ville, revient au Conseil. Il ne s'agit pas pour lui de servir les Mantais, mais bien de régler ses comptes avec Raphaël Cognet, allié devenu rival. Ce duel, qui cristallise les divisions internes de l'équipe majoritaire, démontre que l'intérêt général a été relégué au second plan, au profit de querelles personnelles. Pourtant, les défis sont nombreux : attractivité économique, justice sociale, sécurité, cadre de vie, éduca-

tion... Pendant que cette petite rivalité d'egos s'installe, la dette s'envole, le clientélisme gangrène la gouvernance et les besoins des Mantais restent sans réponse. Nous refusons de céder à cette logique de division et d'assister à un spectacle qui déshonore la quête du bien commun. Nous affirmons qu'il est urgent de sortir de ce cycle de règlements de comptes et de recentrer les priorités sur des projets concrets et ambitieux pour la ville. Nos institutions doivent incarner le respect démocratique et servir les citoyens. En cette fin d'année,

comme vous le voyez les repas famille peuvent être mouvementés. Nous vous souhaitons à toutes et tous des fêtes solidaires et apaisées, et réitérons notre engagement pour une alternative politique crédible, guidée par l'écoute, la transparence et l'intérêt général. L'avenir de la ville mérite mieux qu'un duel stérile.

Groupe Nouveau Mantes,

BUDGET 2025 : SANS AMBITION ON NE COMMENCE RIEN CERTES, MAIS SANS ARGENT... ON NE FINIT RIEN !

À Mantes-la-Jolie, un budget primitif 2025 ambitieux pour ne pas dire offensif a été voté au conseil municipal de décembre. Les investissements sont en progression malgré le contexte national et les ponctions qui vont être infligées aux collectivités. A cause d'un contexte politique inédit, ce budget a été conçu puis voté sur un mode conditionnel et je suis certaine que nous allons devoir procéder à des ajustements en cours d'année même si les pires hypothèses ont été retenues pour l'élaborer.

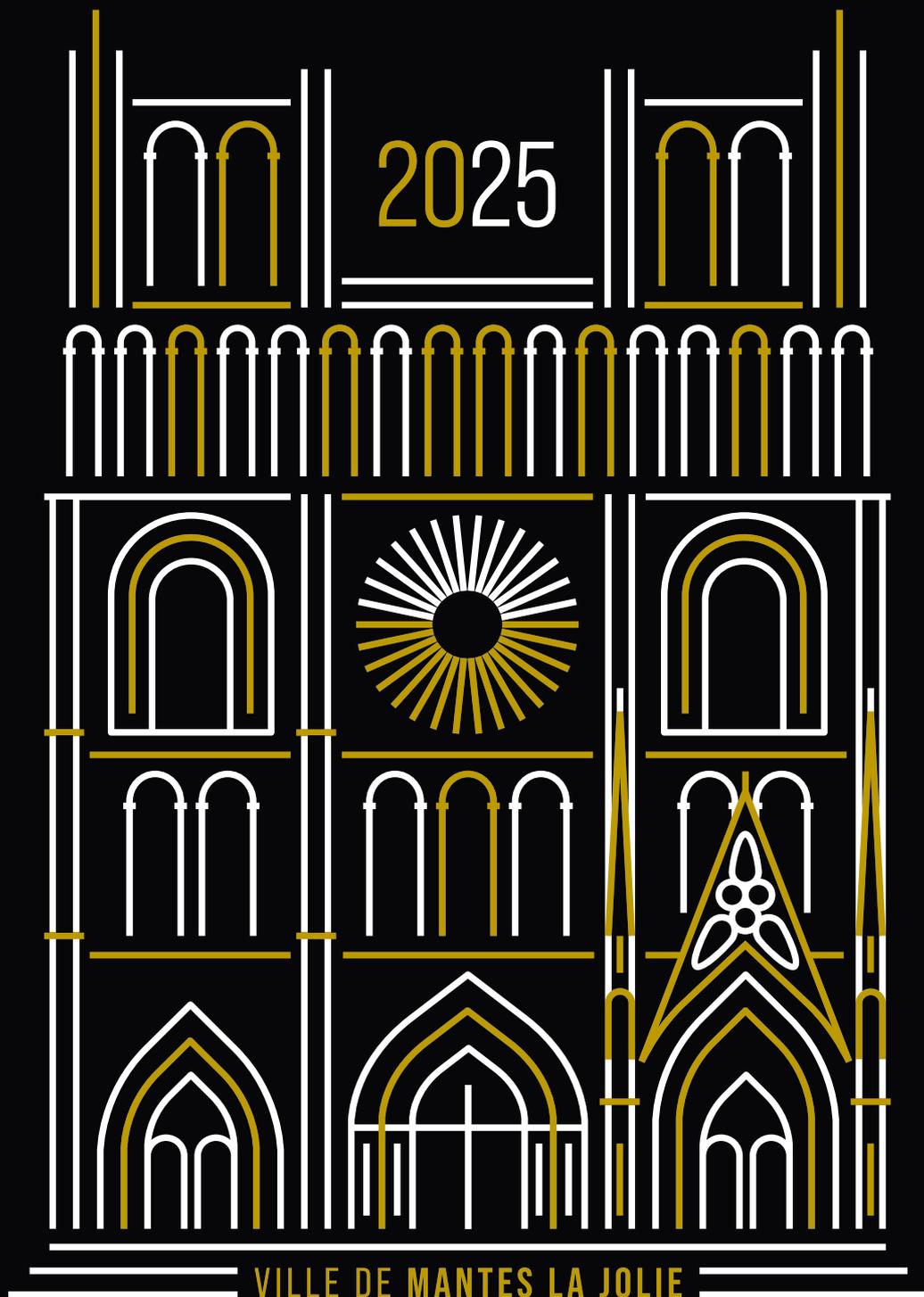
Vous le savez, dans beaucoup de villes, le

casse-tête des budgets a très souvent mené à des sacrifices et des coups de rabot violents notamment sur les postes suivants : grands projets, CCAS, sport, culture, investissements, dotations aux associations...ça n'est pas le cas pour Mantes-la-Jolie et j'ai tenu à le souligner au conseil.

Alors...maintenir les investissements et certains projets oui, rester ambitieux pour notre ville oui, mais n'oublions pas la prudence, et peut-être que ce budget en manque, sur ce point je ne peux pas cacher mes craintes. J'appelle donc à

la vigilance sur les points suivants : les dépenses de fonctionnement qui augmentent et qu'il faut maintenant stabiliser, les nombreux engagements de travaux qui sont pris, qui coûtent très cher et qui pourraient ne pas être concrétisés si le contexte venait à s'aggraver.

**Audrey Hallier groupe « Mantes pour tous ! »
ahallier@manteslajolie.fr**



Raphaël Cognet et l'équipe municipale
vous souhaitent une **belle année**



Suivez-nous

